



## MULTIRISQUES BÂTIMENTS VIDES

Les assureurs français considèrent les bâtiments vides comme un risque aggravant, et sont donc réticents à se lancer sur ce marché. Pourtant, si elle n'est pas obligatoire, l'assurance des bâtiments vides est bel et bien indispensable.

Face à ce constat et pour répondre aux besoins de vos clients, notre Pôle Partenariat a négocié des solutions innovantes répondant à vos problématiques de placement de risques.

Il couvre les dommages aux bâtiments et la RC propriétaire d'immeuble. La souscription est facilitée via un questionnaire simplifié.

LA SOLUTION POUR LES  
BÂTIMENTS INOCCUPÉS À USAGE  
COMMERCIAL OU INDUSTRIEL

### BÂTIMENTS ASSURABLES



IMMEUBLE DE BUREAUX



COMMERCES



SITES INDUSTRIELS



LOCAUX À USAGE  
D'HABITATION (MIN.  
1000M<sup>2</sup>, À L'EXCLUSION  
DES MAISONS)



[partenaires@groupe-satec.com](mailto:partenaires@groupe-satec.com)

[www.satecassur.com](http://www.satecassur.com)